L'ABEILLE.

Paraissant le Soir, sous les auspices de "UNIONS RAYON?" IMPRIMEUR DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

LUNDI MATIN, 19 MAI 1834.

POUR GOUVERNEUR:

J. B. DAWSON.

Memento, pour les élections prochaines.

1°. On se rappelle qu'Edward D. White a voté en faveur d'une loi (sur les sucres) qui a été portée pour notre malheur et pour la ruine de notre état si florissant.

2°. Nous l'avons envoyé au Congrès pour défendre nos droits, et pour représenter nos besoins, il a vendu les uns et foulé aux pieds les autres.

Elevé parmi nous, JOHN B. DAWSON a grandi avec nous; ensemble nous avons vu notre pays passer de la servitude à l'indépendance. Il a toujours joui de l'estime de ses concitoyens. Comme galant homme, il a toujours été respecté, comme citoyen, il a toujours été aimé, et comme juge, il a toujours été honoré.

SECOND DISTRICT SENATORIAL:

B. MARIGNY.

Pour le Congrès:—Tes, District, CH. GAYARRE.
" 2d " JAMES BRADFORD.
" 3d " J. WALKER.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 19 mai.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le Conseil de Ville, dans sa séance de samedi, a approuvé le rapport adopté par les Marguilliers concernant l'acquisition de la terre de Mme. Fortin pour y établir un cimetière. Malgré l'opposition, peu raisonnable à la vérité, de MM. Fréret et Dixon, il y a une majorité de quatre voix en faveur de cette mesure importante. MM. Schmidt, Pritchard, Labatut, Pédesclaux, Agaisse, Montégut et Mercier ont donc voté pour la salubrité publique, et nous les en félicitons. Nous ne pouvons pas en dire autant de MM. Dixon et Fréret. Nous ne pouvons croire cependant, que ces deux MM. soient opposés à la salubrité publique, mais il est probable qu'ils n'ont pas envisagé la question sous le même jour.

D'ailleurs nous renvoyons nos lecteurs à la séance que nous publions dans notre feuille de ce jour. Là, on pourra apprécier les motifs qui les ont déterminés à se ranger du parti de l'opposition.

Le système de calomnie que nous avons dénoncé et qui consiste à faire peser sur M. Dawson les torts d'un homme qu'il aurait recommandé, n'a pas pris faveur. Les rapports que nous avons reçus des différentes paroisses; et dont nous avons présenté samedi l'aperçu, nous donnent, au contraire, le plus en plus l'assurance de voir triompher la cause du candidat réellement populaire que nous soutenons. L'esprit public se démontre en cela; et les progrès qu'a faits notre parti, dans la connaissance de ses véritables intérêts, ne saurait avoir de plus forte démonstration. Vainement, on a voulu profiter du mécontentement qu'excitait chez nous la crise commerciale, et faire une affaire d'élection d'une circonstance purement financière; le bon sens du peuple a fait justice de cette petite manœuvre, et le caractère du général Dawson n'en a que mieux ressorti. La sagesse de ses vues, et l'impartialité de sa conduite, ont attiré tous les regards; et l'indignation que l'on a conçue contre des accusations outrées de sens, comme de fond, a rétabli en sa faveur l'opinion publique. Chacun s'est senti le besoin de dédommager un homme de bien de toutes les tracasseries que lui suscitent l'intrigue et la mauvaise foi; et tant de mensonges, mis à découvert, ont contribué à conquérir bien des votes à celui que certaines gens voulaient rendre victime de leur machiavélisme. Demandez aux organes du parti White, s'ils se trouvent bien de leur genre d'attaque! Leur rage, vous répondra, par de nouvelles bordées de sottises et de calomnies: elle est la preuve évidente qu'ils se sentent défaillir. Tels que ces braves qui dégainent sous des menaces, ou d'insultantes paroles, la terreur qui les oppresse; de même, nos antagonistes tâchent, par leurs accusations virulentes, de s'encourager pour soutenir la lutte jusqu'au jour fatal où, de l'urne électorale, sortira le nom du candidat vraiment populaire!

Le parti du monopole est à bout; et l'on voit s'écrouler de toute part ce colosse aux pieds d'argile. Ils avaient tout envahi, les fauteurs des principes exceptionnels! Ils faisaient à J. B. Dawson un crime de méditer une organisation plus raisonnable, et des choix plus populaires! Vraiment, ou, c'est là son plus grand titre d'exclusion à leurs yeux! Au contraire, son plus grand mérite, aux yeux du peuple, c'est le pour qu'il laisse de voir le mérite et la probité s'asseoir là où la seule classe privilégiée se trouvait appelée. La fortune publique n'est-elle donc destinée qu'à favoriser ceux qui la dilapident; et les lois doivent-elles rester muettes devant certaines influences, et certaines considérations de famille? Les délits les plus notoires, les abus de confiance les plus scandaleux, doivent-ils se succéder sans concevoir la vérité, doit-elle être étouffée, afin de laisser la voie ouverte à de nouveaux délits? —Non, certes! Il est temps que l'esprit de classe le cède à celui des masses; et que le public entier puisse compter sur l'exécution des lois, et sur leur application impartiale. La vénalité des mandataires du peuple ne doit pas pouvoir seulement sur le misérable que le besoin, souvent, entraîne vers le crime. Le mandataire du peuple, magistrats ou autres, sont comme à la garde des intérêts publics; et parmi nous, ci, la morale joue le premier rôle. Les intérêts matériels viennent ensuite; et les uns et les autres sont également placés sous la responsabilité des autorités. Point! de délits qui mollissent à l'égard du puissant; et qui sont inexorables pour le faible. Point de ces vérités qui sont leurs cathédrales, comme certaines prohibitions ont leurs tarifs.

C'est, nous le sentons, une lutte corps à corps entre les privilégiés et le peuple: mais, dans un gouvernement populaire, le privilège est un contresens. Or, si nous tournons les yeux sur notre pays, ne serons nous pas effrayés de la tendance qu'il est impossible de n'y pas reconnaître pour une classification antipopulaire? Il est aussi un tarif pour les *classes*, et l'on pourrait tracer, à quelques piastres près, l'échelle des sommités sociales de notre pays. Une fois *classées*, il faut à tout prix maintenir la situation des familles; et c'est alors que le népotisme se montre dans toute sa laideur. Talens, vertus, probité, sont des titres vains, si l'on n'y joint *les alliances*; et, si plus tard les gensaines *investis* d'emplois lucratifs qu'ils cumulent au besoin, en le *malheur* de malverser; vous voyez toute la *haute classe* en émoi, jusqu'à ce qu'on ait fait taire la loi, ou qu'on l'ait tournée de façon à ce que quelque délit que ce soit reste impuni. La fortune seule suffit à un délinquant pour se tirer du plus mauvais pas; car les plus honnêtes gens du monde mettent une sorte de point d'honneur à ce que des gens de leur *classe* se tirent d'affaire *quand même*.

Il est temps que le règne des lois, que le système populaire règne seul dans notre république! Les gens doivent y être jugés pour ce qu'ils valent, en vertus, et en talens; et non pour ce qu'ils présent en métal, ou en considération mal acquise. C'est ce système qui seul peut concorder avec les institutions qui régissent l'union; et qui seul peut mettre un jour à l'unisson tous les états, sous le rapport du progrès et des lumières. *C'est ce même système* qui est, en définitive, le sujet de la lutte entre le gouvernement général et le parti de la Banque!

Sans nous permettre de juger des moyens employés par le président pour arrêter dans son cours l'action de l'aristocratie financière, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître la justesse de ses observations, sur le danger que couraient nos institutions et notre forme de gouvernement indépendamment, même des patriotes, on ne saurait désavouer que c'est plutôt à ses principes qu'à ses formes que la classe des privilèges s'en prend. La crise actuelle a produit de grands maux: mais, les dommages qu'elle a causés proviennent-ils de la mesure prise, ou de la résistance opposée? Qui oserait résoudre cette question, au détriment du gouvernement général? Ne croyons nous pas, de tous côtés, les efforts que font les partisans du système Banco-oligarchique, pour porter à l'extrême cette gêne dont nous souffrons? Tous les incidens qui se rattachent à cette grande crise sont indépendans de la mesure principale; et, si nous voyons des malversations résulter d'une excessive cupidité, doivent-ils les attribuer aussi aux mêmes causes que la détruire publique? Que l'on remonte à la source, que l'on examine les moyens, et l'on pourra s'assurer que ces incidens tiennent plutôt au système de népotisme et de classes, qu'aux conséquences des mesures prises par le gouvernement général.

Résumons-nous, et conclusons qu'en ce moment le peuple est appelé par les [illegible] à prononcer une grande [illegible] dans laquelle [illegible] à [illegible] ses droits [illegible] privilèges! Que tout [illegible] dans le sens de nos institutions [illegible] ensemble de ces enfans [illegible] que la Louisiane [illegible] y [illegible] et en [illegible] le général [illegible] qu'il mettra dans les mesures qu'il [illegible] consciencieux et de son [illegible] sans [illegible] distinctions de partis. J. B. Dawson, [illegible] de son pays, et des institutions qui le regissent, nous promet donc un avenir tel que le comportent tous les avantages qui doivent de plus en plus faire fleurir la Louisiane.

Dernières nouvelles d'Europe.

L'arrivée du paquebot à vapeur *David Brown* [illegible] Coffey à Charleston, a fourni aux éditeurs des [illegible] des gazettes de New York quelques [illegible] jusqu'à [illegible] 3 mai, inclusivement. Elles publient des nouvelles plus récentes que celles que nous avions, et très intéressantes, surtout celles qui concernent la France. Le Mercure de Liverpool pense que la lutte entre le despotisme et les principes constitutionnels vient de recommencer, dans ce pays. On verra que Lafayette sert encore de point de ralliement aux ennemis du despotisme. Les nouvelles d'Angleterre n'offrent rien de remarquable. Celles d'Espagne laissent dans ce pays les choses où elles étaient.

La Hollande a fait des préparatifs de guerre contre la Belgique, ce qui a mis cette nation dans la nécessité de demander à la France des troupes pour résister aux Hollandais en cas d'attaque.

Il y a de long-temps que nous avons annoncé qu'il se prépare en France de grands événements; de jour en jour, nous les voyons marcher à pas de géants. Le Philippe a résolu de livrer la France à l'étranger, plutôt que de la voir envahie par le parti républicain. Il a déclaré à ce parti une guerre à mort. Ce roi à âme basse et corrompue, ce tigre qui a soif du sang des enfants de la France, qui a immolé plus de victimes en quatre ans, que les Bourbons de la branche aînée durant leurs quinze années de règne, vient d'ordonner aux députés qu'il a achetés avec l'argent du peuple, de frapper d'un seul coup toutes les associations populaires. Par ce dernier acte, il a appelé sur sa tête toutes les vengeances de la nation, et, dès ce jour, il a été marqué au front du sceau de la réprobation. Encore un peu de temps, et nous apprendrons que le peuple a fait une éclatante justice de ce tyran perfide.

La lettre de Dupont de l'Eure, la protestation du vieux Lafayette, celle de Garnier Pagès, toutes ces hautes manifestations contre les actes arbitraires du pouvoir que Le Philippe dirige à son gré, auront de l'écho en France, cette nation trop noble et trop fière pour souffrir qu'un Le Philippe, le descendant de Philippe l'Egalité, la fasse mitrailler pour satisfaire ses désirs ambitieux. Nous recommandons à nos lecteurs le discours de Garnier Pagès qu'ils trouveront dans nos colonnes de ce jour.

L'diteur du Renard Démocrate, dit dans son numéro d'hier, "que l'imprimeur des affiches (programmes) du Théâtre d'Orléans voulant quelles soient lues avec délices (des lys) a pris soin d'en fleurdelyser les marges."—Nous croyons que l'éditeur du RENARD *se trouve pour le moment* dans de trop *vilains* draps (de lits) pour faire de nouveaux calembourgs.

Du New York Commercial Advertiser.

Du Buenos Ayres, nous avons reçu de la capitale de la république argentine une lettre de poupaux qui va jusqu'au 1er. mars inclusivement, mais elle ne contient rien d'important, et se attachent principalement aux affaires du Dictateur du Paraguay, le Doc eur Francia, dont les mouvemens sur le territoire de Corrientes avaient répandue l'alarme dans ces contrées. Ces craintes viennent de se dissiper, et les relations pacifiques se rétablir.

La province de St. Jean a eu beaucoup à souffrir d'une crue d'eau subite venant des Andes, le 30 décembre dernier, le déluge qui en est résulté emporta les vieilles digues, et s'est frayé un passage par le milieu de la ville, en renversant les maisons et les églises. Les pertes qu'on y a éprouvées sont considérables. Bien des personnes y ont perdu la vie.

On a célébré à Buenos Ayres le 22 février, l'anniversaire de la naissance du Général Washington. On voyait flotter dans les airs, le pavillon des Etats-Unis, sur l'hôtel de Madame Wells, rue du 25 Mai. Les mauvais tems qu'il y a fait ont empêché les navires américains qui étaient dans ce port de hisser leur pavillon.

Les revenus du gouvernement de Buenos Ayres pendant l'année 1833 se sont élevés à la somme de $12,240,000 dont les douanes seules ont fourni $9,050,466.

De Montévideo. La publicité on a Buenos Ayres d'un document [illegible] qui trahit des moyens de créer des marchandises dans les nouvelles républiques de l'Amérique méridionale, prouve l'existence d'un plan à cet effet. Il paraîtrait que ce plan aurait d'abord été formé par un parti de Montévideo dont est membre M. Obes le premier ministre actuel de la république orientale d'Uruguay.

De Valparaiso. Les nouvelles les plus fraîches de ce port sont contenues dans celles de la république argentine du premier au mois dernier, où nous trouvons ce qui suit:

Nous venons de recevoir le Mercure de Valparaiso dont la dernière date est du 15 janvier. Ce journal s'occupe presque uniquement des détails de la dispute qui s'est élevée entre le consul Anglais résidant à Valparaiso, Mr Charles Vernmal, et les autorités civiles, sur l'embargo et la vente du brick français la Jeune Nelly.

De Pérou. Nos dernières nouvelles de cette contrée nous ont parvenues par le même canal, et elles annoncent que le général Orbegoso, du parti libéral, venait d'être élu par le congrès, *Président* de la république péruvienne, à la place du général Santa-Cruz, le terme de la dignité duquel était expiré le 19 décembre.

AMERIQUE MERIDIONALE.

Des nouvelles de la Nouvelle Grenade, reçues par la voie de la Jamaïque, annoncent que la ville de Pasto, peuplée d'environ quinze mille habitans, vient d'être détruite entièrement par un tremblement de terre!!

NEW-YORK, 3mai.

Le navire *La Victoria* capitaine Merrill est arrivé hier au soir de Liverpool avec les gazettes de cette ville du 4 avril et les listes de Lloyd qui vont jusqu'au 1er avril. Nous avons reçu trop tard nos papiers, pour pouvoir donner autre chose que les extraits suivans.

A quatre heures et demie le 4 avril, les fonds consolidés du Canada étaient à 91 1-8.

On peut voir que l'Europe reste toujours dans le même état de politique. L'Espagne et le Portugal étaient sujet de toutes les conversations.

La situation des districts où se trouvent les manufactures de tissages et de draps, empirait tous les jours. Une multitude d'ouvriers se trouvaient sans emploi à cause du haut prix de la farine dont la prévision n'est pas en rapport à la demande.

Il ne s'est rien passé de remarquable au parlement.

3 avril, les fonds consolidés étaient à 91 1-8 1-4 en coupte; les traites sur le trésor avaient une prime de 2 à 3 chellins.

On parlait à Madrid d'une expédition en Portugal dont le but serait de chasser Don Carlos. La gazette de Madrid démontre la nécessité de cette entreprise, et déclare que l'intention du gouvernement espagnol est de ne permettre aucune hostilité contre Don Miguel; mais l'on croit que jamais les troupes espagnoles n'entreront en Portugal si elles s'annoncent seulement comme alliées de la jeune reine.

A Constantinople, il y avait de grands préparatifs de guerre; on cherchait à mettre la flotte en état de tenir la mer; les garnisons des Dardanelles devaient se renforcer; il n'y a pas à douter que la Porte veut employer la force pour éloigner l'intervention des autres puissances qui entreprendraient de la condamner à renoncer à ses engagemens avec la Russie.

Les avis de Lisbonne du 16 mars, nous apprennent que Don Miguel est toujours renfermé dans Santarem, et que ses troupes y éprouvent les horreurs de la famine et de la nudité.

Les nouvelles d'Espagne, nous disent que ce pays est aussi agité que jamais, et que l'on ne peut savoir quand la tranquillité publique s'y établira. Il y a beaucoup de chefs des deux partis qui font une guerre de sauvages avec leurs adversaires, massacrant sans pitié les prisonniers qui ont le malheur de tomber entre leurs mains. L'honnêteté nous prescrit de dire en ce moment que c'est le parti de la reine qui a commencé cette guerre d'extermination.

Les troupes hollandaises ayant fait récemment des courses dans la Belgique, les troupes belges se sont concentrées dans le voisinage de Louzen, sans pour cela aux hollandais s'ils se permettent de nouvelles excursions.

L'indicateur de Bordeaux du 22 de mois dernier, contient la nouvelle suivante de Bayonne du 20 du même mois:

"On ne parle d'autre chose que de l'arrivée de Don Carlos. On assure qu'il va s'enfoncer dans la Galice avec 40 [illegible] de Don Miguel, pendant que d'autres vaisseaux qui se sont débarqués en Biscaye, c'est dans cette dernière [illegible] que ces partisans voudraient s'emparer de Bilbao, si [illegible] certain, qu'il pourrait se montrer sans troupes pour garder sa personne, dans les quatre provinces du nord. Le découragement des patriotes y est grand. Les carlistes ont fait passer par les armes les 115 prisonniers qu'ils viennent faits à Vitoria; [illegible] fusillés cinq à la fois pour prolonger le supplice des derniers.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Les ministres ont résolu de faire passer [illegible] les dépensations à peu près telle qu'elle s'avaient proposées. Pour les amendemens [illegible] de diminuer [illegible] limiter le [illegible] par de grandes majorités.

Lorsque la loi a été mise aux voix, il s'en est trouvé 24 pour la loi et [illegible] contre; la majorité a donc été [illegible] voix. [illegible] prévoit les [illegible] contre [illegible] que les [illegible] Paris [illegible] Lafayette [illegible] écrits la présentation suivante [illegible]

Les débats qui ont eu lieu dans la chambre [illegible] bien dévoilé [illegible] la nature des engagemens [illegible] part aux discussions [illegible] qui [illegible] seul. [illegible] 83 et de 1830, [illegible] qui [illegible] défendre le chapitre des agents de [illegible] pas voir les fonds nécessaires pour faire face à ses dépenses.

[illegible] nombreuses de [illegible] qui se sont prononcés contre cette [illegible] succède d'un système dont j'ai dénoncé [illegible] perfidie et la tendance.

[signé] LAFAYETTE.

Paris 26 mars, 1834.

Au milieu du [illegible] qui a eu lieu le 25 du [illegible] Mr. Lafayette s'opposa fortement à cette mesure [illegible] discours, il se prononça contre cette proclamation [illegible]

"Si un honnête français désirait défendre son foyer, protéger, fortifier ou conserver le christianisme, je serais pour lui en dépit des ministres et de la loi.

Si un honnête français parlait de l'union, veut pratiquer la charité envers les pauvres, veut assister les classes malheureuses chargées du travail le plus pénible de la société, veut porter des secours aux malades, aux ouvriers sans emploi, je suis pour lui en dépit des ministres et de la loi.

Si un honnête français cherche à répandre plus généralement la vérité sacrée, les pures doctrines, et les connaissances qui préparent la morale de nos descendans, et le bonheur de l'espèce humaine, il peut compter sur moi, malgré vos ministres et votre loi.

Si un honnête français veut assurer à son pays la sauvegarde de l'indépendance électorale et combattre ces élections honteuses qui livrent les âmes vénales au ministère pour les corrompre; je lui appartiens en dépit de vos ministres et de la loi.

Je suis l'esclave de toutes les lois justes, l'ennemi de toutes les lois injustes; je n'ai pas de choix à faire entre les persécuteurs et leurs victimes. Il n'y a pas de pouvoir sur la terre pour me faire renoncer à mon Dieu, à l'humanité, ni à la France. Je violerai votre loi pour obéir à ma conscience."

La *Tribune* nous apprend ce qui suit:

L'union de juillet a tenu une assemblée générale présidée par Lafayette, et tous les membres qui la composent ont protesté contre la loi des associations, et se sont [illegible] actuellement de ne pas s'y conformer. Sans chercher à donner la publicité à des choses qui n'appartiennent qu'à cette société, nous nous contenterons de dire, qu'il y avait plusieurs députés présens, et que Mr. Lafitte n'était pas [illegible] qui montrait le moins d'énergie à recommander la résistance à la loi.

BAYONNE, 22 mars.

Il paraît qu'on avait promis aux Carlistes le pillage de Victoria pendant trois jours, mais ils crurent qu'il leur convenait d'évacuer la place le jour même de leur arrivée.—Le commandant des troupes de la reine s'est mis à la poursuite de leur arrière-garde et leur a fait 27 prisonniers qu'il aura sans doute fait fusiller par représailles pour l'exécution des prisonniers faits par les insurgés.

Les carlistes avaient des cavaliers aux oreilles d'un chef qui avait combattu en Amérique. Voilà ce que nous apprenons de Saint Sébastien; il y avait deux cents prisonniers à Gamura près de Vitoria; ces malheureux après une vingtaine de jours de résistance pendant laquelle il y en eut quarante tués, se rendirent sous la condition expresse d'avoir la vie sauve, mais ils furent massacrés sur le champ. Les insurgés qui étaient cantonnés dans la ville par différentes rues, mais ils furent si mal reçus qu'ils furent forcés de se retirer en laissant la terre couverte de leurs morts, et cinquante prisonniers entre les mains de leurs adversaires, dont la mort se demandait à grands cris. Le général Don Joaquin de Osma mérite les plus grands éloges pour s'être mis à la tête de la milice et des volontaires sans chapeau et sans épée, et pour avoir montré la valeur plus brillante à l'attaque des carlistes. Le lendemain il y avait sur de carlistes de morts pour un charger plusieurs charrettes. Les rebelles ont eu cent cinquante chevaux en réquisition pour emporter leurs blessés. Ainsi, l'affaire de Victoria n'a'est une affaire glorieuse sans la perte de deux cents soldats.

BAYONNE, 21 mars.

Simon Torre, ex-officier de la garde royale qui s'était uni aux insurgés dès le commencement, et qui en avait reçu le commandement d'un bataillon, vient de les trahir.—Il conduisit le 17 de ce mois dans une embuscade le corps qu'il commandait, composé d'environ 700 hommes, dont ceux qui ne furent pas tués furent faits prisonniers par le général Espartero qui était placé dans cet endroit pour les surprendre. Il fut immédiatement conduit sous escorte à bord d'un brick de guerre français, alors à Pancrg dans le port de Bilbao.

Madrid 19 mars.—Les intrigues politiques qui ont agité la Biscaye depuis 1830 sont cessé d'exister, et elles sont remplacées plus après par le repentir.

ANGLETERRE.

COMMERCE AMERICAIN.—Les embarras extraordinaires qui existent dans les négocians de toutes les classes des Etats-Unis se font ressentir dans ce royaume, où règne la plus grande stagnation dans le commerce que nous ayons avec cette république naguère si florissante. Les faillites se multiplient qui viennent de ce faire à New-York, à Philadelphie, à Baltimore et dans les autres villes de l'Union, ont porté un contre-coup tout à la fois direct et indirect sur l'Angleterre, direct par leur effet sur les maisons de commerce, et indirect par leur action sur le crédit qu'elles ébranlent généralement. Voilà pourquoi nos négocians se soucient si peu en ce moment d'envoyer des marchandises avec tant de risque en Amérique, où de conduire des opérations commerciales dans ce pays, où des capitaux assez considérables pour remplir tous les engagemens qu'on a pris et une probité reconnue ne suffisent pas pour garantir ceux qui les possèdent de l'embarras et de la ruine, et où d'ailleurs les négocians éprouvent de très grandes difficultés du moment où l'état des affaires et de la suspension du crédit pour pouvoir en vouloir étendre leurs spéculations. Le gérable prospectus que l'on avait, il y a quelques mois, d'un commerce étendu et avantageux de ce pays avec les Etats-Unis, vient donc de disparaître sans qu'on puisse assigner de terme à cet état de [illegible] ce! On dirait que [illegible] vertiges de l'esprit de parti viennent [illegible] la raison et le bons sens dans le gouvernement de ce pays. La liaison étroite qui existe entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, nous fait supporter une grande part dans les maux que ces temps d'agitation ont fait naître, et sentir la réaction des embarras où se trouvent les négocians américains qui achètent de nous. Il n'y a pas de doute que nos exportations de quincaillerie, lainage, coutellerie, bonneterie, ont beaucoup diminué, et qu'elles ne se relèveront de ce coup que lorsque les Américains et leur gouvernement reprendront l'usage de leur raison. Mais quel est l'homme qui peut en prédire l'époque, quand par nos dernières nouvelles, nous apprenons que l'agitation des partis, loin de diminuer, semble accroître de l'augmentation des misère dans toutes les classes? Les partis se blâment mutuellement, sans que personne s'occupe de rétablir la confiance dans les affaires publiques ou particulières.

LONDRES, 3 avril.

Hier, nous avons reçu dans cette ville, un courrier de Falmouth, qui nous y apprend l'arrivée du brick de S. M. le Savage, venu de Lisbonne, d'où il a fait voile le 16.—Si les nouvelles que nous apporte ce navire venaient à se confirmer, elles seraient défavorables à la cause de la jeune reine. Les Miguélistes, disent, présentent des lignes formidables à Santarem; les fortifications qu'ils ont élevées sont à l'extérieur de la ville; les préparatifs qu'on leur a vu faire donneraient lieu de croire qu'ils vont attaquer l'armée de la jeune reine. Don Miguel avait rappelé un corps de troupes d'Oporto pour renforcer son armée campée autour de Santarem.

PORTUGAL.

Nous avons des nouvelles de Lisbonne, jusqu'au 16 de mars, et d'Oporto jusqu'au 18.

Le 12 le régiment de Napier, fort de 820 hommes a été passé en revue; des ordres ont été donnés par Don Pedro pour que tous les officiers et soldats soient prêts à partir en expédition le 19 à 7 heures du soir. Le bataillon des friandais se faisait remarquer par sa bonne mine.

Don Miguel a rendu une proclamation, datée de Santarem, par laquelle il dit à ses troupes: qu'il espère, avec l'assistance de Dieu, forcer les positions des rebelles, où entrer victorieux dans Lisbonne! mais que, dans le cas contre toute probabilité, les choses ne réussiraient pas à son gré, son intention alors, serait d'évacuer Santarem et de marcher sur Elvas.

Une attaque fut faite le 3, par le général Bernardo le Sa sur le poste Miguéliste de St. Bartholomée de Paxo; le succès fut complet, il poursuivit l'ennemi jusqu'à une grande distance, et prit possession de Villa Real et de Castra Marino.

L'esprit public a été grandement agité à Lisbonne par un événement qui vient d'avoir lieu. Mr. Crotty, ex-officier des lanciers, qui avait obtenu son passeport, et qui était à la veille de partir pour l'Angleterre, a été tué soudainement dans la rue d'un coup de pistolet. On ne connaît pas le meurtrier: mais il paraît que l'assassinat eut lieu vis-à-vis d'une maison publique; dans laquelle buvaient pêle mêle, des Anglais, des Français et des Portugais.

CONSEIL DE VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

SEANCE DU 17 MAI 1834.

Le procès-verbal de l'assemblée précédente est lu.

Sur motion de M. Pritchard, un comité est nommé pour vérifier le [illegible] du maire, du recorder, et de celle de M. Mercier. [illegible] pour le 6e. district. Ce comité composé de MM. [illegible] Pritchard et Labatut, après avoir [illegible] pendant [illegible] cinq minutes, présente un rapport comprenant [illegible] à l'effet de déclarer les trois [illegible] valides.

Le Conseil [illegible] cette résolution.

Le secrétaire [illegible] lecture de la lettre suivante du maire:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi 19 mai 1834.

Messieurs les Membres du Conseil de la municipalité de la Ville.

Je vous transmets au Conseil le rapport du Recteur qui a été [illegible] Général, [illegible] de la cité, pour la nomination d'un Adjoint en remplacement de M. F. Dumas, démissionnaire.

Je fais en [illegible] du Conseil, de la résolution antérieure [illegible] jugements obtenus contre [illegible] M. Hubert, [illegible] prévues par les lois dans la banlieue supérieure, [illegible]

Je fais [illegible] de faire [illegible] ville [illegible] Gaudin [illegible] Pierre [illegible] Gaudin [illegible] pour [illegible] de faire valoir [illegible] payer les [illegible] ne [illegible] pas [illegible] de la [illegible] ne [illegible] pas [illegible] de [illegible] 83 et de 1830, [illegible] qui [illegible] défendre le chapitre des agents de [illegible] pas voir les fonds nécessaires pour faire face à ses dépenses.

[illegible] J. B. Vignes [illegible] infiniment [illegible] commerçants qui lui ont prêté leur existence à l'ing[illegible] qui a [illegible] chez lui dans la nuit du 15. Il témoi[illegible] la plus vive reconnaissance aux membres des diffé[illegible] pompes, du zèle et de l'activité qu'ils y ont déployé.

19 mai—1

P. Chiapella, maître bottier,

Vient de recevoir directement de Paris [illegible] complet de CHENS, [illegible] tant son état; tels que, Tiges de [illegible] en chevreau gris, Chamois [illegible] et Masroquins—Ainsi [illegible] genre de Paris.

19 mai—8

VIEUX VINS, 600 cases Vin de [illegible] 1829, 100 dits Chateau Latite, [illegible] 1825, [illegible] 1824, [illegible] Madère.

[illegible] par BAZARNE.

[illegible] Le bateau à vapeur AIROL, capitaine Wood, léger de tirant peu d'eau, décharge maintenant son débarquement inférieur, et sera prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus, lundi matin. Le Carrollton a une belle chambre bien aérée, sur le pont d'en haut, laquelle peut [illegible] 60 passagers. Ce bateau ne tire que 35 pouces d'eau quand il est lest, et que quatre pieds et demi avec les deux tiers de sa cargaison, ce qui est tout ce qu'il, prendra, pour ne pas éprouver de contretemps en se rendant à Louisville avec son fret et ses passagers, parce que les eaux ont beaucoup baissé dans l'Ohio. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

TOURNE & BECKWITH.

19 mai Nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI ET PITTSBURGH.

Le bateau à vapeur CHAMPION, capitaine J. Hartmaster, partira pour les ports désignés, mardi prochain, 20 du courant, à 11 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

TOURNE & BECKWITH.

19 mai Nos 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le bateau à vapeur le CHAMPION, tirant peu d'eau, capitaine Ryan ayant presque toute sa cargaison prête à embarquer, partira sous peu. Pour le reste de sa charge et fret, ayant de bons emménagements pour les passagers de chambre ou de pont. S'adresser à bord, ou à

13 mai TOURNE & BECKWITH.

UN des Traducteurs de l'ABEILLE propose de faire des traductions d'Espagnol et d'Anglais en Français, et de Français en Anglais, sous des conditions raisonnables. S'adresser au bureau de cette feuille. 19 mai

Banque Commerciale de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU DES OUVRAGES HYDRAULIQUES.

LE public est prévenu que le comité recevra à son bureau rue Julie, entre les rues du Camp et de Saint Charles, jusqu'au 29 du courant, des propositions écrites pour enlever de la terre de dessus la batture et pour en former une élévation de quinze pieds de haut sur la place achetée à cet effet.

Les commissaires sont prêts de commencer leurs opérations dès que le fleuve sera suffisamment baissé pour le permettre, et de continuer l'ouvrage jusqu'à ce qu'ils en soient déchargés par la cité des eaux dans la saison prochaine.

On communiquera d'autres détails à ceux qui sont disposés à faire des propositions, au bureau, entre 4 et 5 heures d'hier, tous les jours jusqu'au 29 du courant.

15 mai

BAINS PUBLICS.

HOTEL

De la Marine et des Colonies.

Cet établissement, avantageusement connu depuis longtems, vient d'être réparé de la manière la plus convenable, et l'ouverture en aura lieu dimanche. Le plus grand soin a été apporté au service des baigneurs, et tout ce qui concerne les rafraîchissemens et le restaurant y sont fournis dans les meilleures qualités.

Le prix des bains est de quatre escalins, et l'abonnement de 5 bains, une piastre. Les bains sont ouverts toute la journée, depuis le lever du soleil. 19 ma—3

TAPIS DE CANTON.

A VENDRE cent vingt rouleaux qu'on vient de recevoir en consignation et qui sont à présent en débarquement du navire Alabama, venant directement de New York. On vendra ces objets à bon marché, pour cause inconnue. Cette vente se fera par

FERNANDEZ & WHITING,

19 mai encanteurs, rue St Louis, No. 26.

LETTRES DE CHANGE sur New York & Lexington, à vendre par T. NICOLET & Co.

19 mai rue Toulouse, No 30.

AU bureau de MM. N. & E. Rillieux, ingénieur civil et Architectes, rue du Camp, No. 73. On exécute promptement et à prix modéré, toutes espèces de plans demandés, tels que plans de villes, de bourgs, de terrains, de maisons, et de machines.

On y fait également tous les toisés, mesurages, et devis dont peuvent avoir besoin les entrepreneurs et ouvriers. 19 mai—12

JE préviens le public en général qu'à partir de la date ci-dessous, je ne paierai aucune dette qui sera contractée sans mon autorisation.

Nouvelle-Orléans, le 19 mai 1834.

19 mai—3 C. FELIX MOREL.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District et Judiciaire.—Marceau Bellort Haydel *contre* ses créanciers, pour un aleinnement.—Il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de Félix Guma, notaire public, le jeudi 30 juin prochain, à 10 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de la cour,

Bureau du Greffier, 17 mai 1834

19 mai—3 F. BUISSON, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District.—Veuve Baptiste St. Amant *contre* ses créanciers, pour un alemnement.—Il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers de la pétitionnaire ait lieu en l'étude de Jules Mossy, notaire public, le 21 juin prochain à 10 heures. A. M., afin de délibérer sur la demande de la pétitionnaire pour un alemnement, et en attendant toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de l'hon. Charles Watts, juge de la dite cour, ce 17e. jour de mai. A. D. 1834.

19 mai—13.2p Jno L. LEWIS, gr. fff.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Ordonnance.—Il est ordonné par l'hon. Charles Maurian, juge, 17 mai 1834—No. 7175—*Josephine Eves* femme de J. Anche, marchand public, contre *ses créanciers*, pour un alemnement.—Sur la requête ci-dessus, il est ordonné que la pétition et [illegible] cédule dans cette affaire, [illegible] ordonné par la cour, qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu pardevant Félix Guma, notaire public, le samedi 31 mai courant, afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de la cour,

[illegible] F. BUISSON, dép. greffier.

[illegible] DE CANTON.

PAR FERNANDEZ & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Premier District Judiciaire de cet Etat, prononcé le dix du mois dit, et à la requête de Charles L. Forstall, syndic des créanciers d'Auguste Guérin, il sera vendu samedi, 24 juin prochain, à midi, à la Bourse de Hewitt, la propriété, esclaves et autres objets suivans, abandonnés par le dit Auguste Guérin à ses créanciers.

La maison indivise de l'habitation avec esclaves ci-après décrite, qui seront vendus en un seul lot savoir:

Une habitation située à la paroisse Plaquemine, sur la rive droite du fleuve, à sept lieues au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant 3 arpents et sept huitièmes de front au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, avec une maison, une cuisine, un magasin, un hôpital et deux cabanes à nègres qui se trouvent sur la dite habitation.

ESCLAVES:

Lisbon, âgé de 30 ans, nègre de champ.
Horin, âgé de 25 ans, do. do.
Peter, âgé de 30 ans, do. do.
Grand Pierre, âgé de 28 ans, do. do.
Rattle, âgé de 30 ans, do. do.
Mary, âgé de 26 ans, do. do.
Adélaïde, âgée de 50 ans, do. do.
Petit Pierre, marron depuis 3 ans.

PLUS:

750 gallons de Sirop, livrable sur l'habitation, et qui seront vendus séparément.

Conditions: L'habitation sera payée en deux termes payables moitié le 1er. janvier 1835, et l'autre moitié le 1er. janvier 1836, en billets par coupons endossés à satisfaction et hypothéquée jusqu'à parfait paiement, et le sirop comptant.

L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 mai—7

PAR F.